

# Approche Filière « Construction »

## **RAPPEL DU CONTEXTE / OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

Le territoire connaît un fort développement et va connaître dans les années à venir une dynamique sans précédent avec plus de 68 000 recrutements à assurer dans le bâtiment et les travaux publics pour l'ensemble des grands projets du territoire à horizon 2024: les lignes de transports du Grand Paris, le nouveau programme de rénovation urbaine, les sites olympiques ont commencé et vont générer des opportunités importantes, notamment en emploi. La montée en compétences des séquanais-dionysiens est donc un enjeu majeur afin de leur permettre d'accéder à ces perspectives d'emploi.

Dans le cadre de l'expérimentation du Service Public de l'Insertion dans la filière du BTP, le Département a structuré un réseau de 100 référents dédiés sur le territoire, un partenariat avec le CREPI Ile de France et vise l'accompagnement de 500 personnes dans les métiers du BTP. Pour nourrir son plan d'action, le Département souhaite soutenir des projets allant de la découverte des métiers au recrutement dans tous les métiers de la Construction (y compris espaces verts et logistique de chantier).

A travers les actions retenues, il s'agira de compléter ou d'amplifier les nombreux dispositifs déjà mis en œuvre à l'initiative des EPT (plans construction locaux, PIC 100% inclusion,...) ainsi que les actions développées par les facilitateurs.trices de clauses.

## **PROFILS DES PUBLICS**

Les actions proposées devront s'adresser aux publics résidant en Seine-Saint-Denis visés par l'expérimentation Service Public de l'Insertion et d'Emploi « Construction ».

Soit toute personne en insertion :

- Les allocataires du RSA
- Les jeunes
- Les demandeurs d'emploi
- Les chercheurs d'emploi en situation de handicap
- ..

## **TYPE DE PROJET ATTENDU**

- **Découvertes / mobilisation métiers par le faire**

Au-delà de présenter l'environnement de travail, les métiers et les compétences attendues, les évolutions possibles s'inscrivant dans un parcours « formation tout au long de la vie », il s'agit de proposer **des mises en situation pratique** pour :

- permettre aux personnes de découvrir les gestes métiers, identifier leurs habiletés
- se confronter et confirmer un choix d'orientation.

Ces lieux de pratiques peuvent être sur des chantiers, des plateaux techniques, des immersions en entreprises, notamment de l'IAE.

Ces périodes de mise en situation pratique permettront aux personnes de vérifier leurs appétences et leurs aptitudes pour tel ou tel métier et choisir de poursuivre ou non dans les métiers ainsi découverts.

Pour les personnes qui choisiront de poursuivre, leur seront proposées des prestations d'accompagnement préalable à l'entrée en formation conventionnée : construction du projet professionnel, connaissance des calendriers d'entrée en formation, pré requis en langue française et mathématiques, coaching, entretien et valorisation des compétences acquises, visite d'entreprises, connaissance des métiers.

- **Valorisation des compétences acquises**

Des personnes ont déjà travaillé dans le secteur du bâtiment, sans certification ni diplôme.

Ce type d'action vise à :

- Identifier et valoriser les compétences acquises en observant les savoir-faire maîtrisés
- Identifier les compétences qui seraient nécessaires de développer pour accéder à un emploi plus stable, mieux rémunéré ou encore accéder à des certifications pour évoluer

Des partenariats entreprises et centres de formations pourraient permettre de reconnaître certaines compétences (comme les open badges développés pour les soft skills).

Des compléments de formations adaptés pour permettre l'obtention de certificat académique pourraient être proposés.

- **Modules de formations courts aux habilitations et certification partielle : première marche vers l'emploi**

Pour accéder aux premiers postes des métiers des chantiers, il est nécessaire d'appréhender le fonctionnement d'un chantier mais aussi d'obtenir des habilitations spécifiques garantant de la connaissance des contraintes de sécurité notamment.

Ces formations peuvent permettre un accès rapide à un premier emploi ; les actions offrant des certifications partielles pourront être complétées lors d'un contrat de professionnalisation.

- **Apprentissage du français et savoir de base sur objectifs spécifiques**

Les formations qualifiantes dans le bâtiment sont souvent académiques (CAP, Bac Pro), même s'il existe des Titres Professionnels accessibles par l'obtention de CQP.

Les pré requis d'entrée dans ces formations nécessitent des savoirs de base pour acquérir des connaissances techniques.

- **Ateliers de préparation à la recherche d'emploi ou de formation visant les métiers du bâtiment**

Chaque secteur d'activité a ses propres particularités tant pour accéder à l'emploi, les attentes des entreprises sont diverses.

Les ateliers pourront préparer les candidats grâce à : la valorisation de son parcours et ses connaissances, aptitudes et savoir-faire ; un travail sur l'estime de soi, des ateliers numériques dédiés, des préparations aux entretiens.

- **« Passerelles vers l'emploi » ou POEC** : actions préparant l'accès à l'emploi et à la qualification.
- **Actions dans le cadre de l'Insertion par l'activité économique.**

Chaque projet retenu devra s'inscrire dans la démarche du Service Public de l'Insertion BTP i.e. faire partie de la programmation départementale dédiée en lien avec l'équipe projet du SPI BTP, inscrire les personnes accompagnées dans la dynamique de parcours en lien avec les

référents SPI BTP (Pôle emploi, Missions locales, PIE, service social, PLIE...), organiser un suivi selon les indicateurs *ad hoc*.

Les projets devront démarrer à partir de juin 2021.

## ***EVALUATION***

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1. sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature
2. sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :
  - le nombre de bénéficiaires,
  - les suites de parcours – en particulier l'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires
  - évaluation des compétences acquises / à acquérir à partir d'outils concrets